Mont Saint Aignan

ARRETE N° 2026 - 1280
Du registre des arrêtés municipaux
Stationnement
Rue Jacques Monod

ARRETE PROVISOIRE

NOUS, maire de la ville de MONT-SAINT-AIGNAN ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté général de circulation et de stationnement n°92-414 en date du 24 Septembre 1992 ;

VU le règlement de voirie métropolitain adopté par délibération du 1er avril 2019 ;

VU l'ensemble des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement, **rue Jacques Monod** ;

CONSIDERANT la demande de l'entreprise Peinture et Nuances, considérant la nécessité de neutraliser le stationnement afin de permettre la réalisation des travaux, **rue Jacques Monod** ;

ARRETONS CE QUI SUIT :

Article 1er. -. Le stationnement et l'arrêt seront interdits et considérés comme gênants sur deux places de stationnement situées rue Jacques Monod, à proximité du Campanile et du rond-point de la Vatine, à l'exception des véhicules de l'entreprise Peinture et Nuances.
Cette interdiction s'appliquera pour **une durée de 5 jours, comprise entre le 28 septembre 2026 et le 11 octobre 2026.**

Tout manquement au présent arrêté sera constaté et sanctionné conformément aux dispositions du Code de la route relatives au stationnement gênant, et pourra donner lieu à une amende ainsi qu'à une mise en fourrière.

Article 2.- La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise, à ses frais, 48 h avant le début des travaux.

Article 3.-. Madame la Directrice Générale des Services de la Ville, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Service de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 17 septembre 2026

MONT-SAINT-AIGNAN Seine Maritime MAIRIE

François VION
Maire de Mont-Saint-Aignan

Certifié exécutoire par publication numérique
En date du :

Copies
- Police Nationale / Municipale
- SAMU
- SDIS
- Direction des Déchets et des Transports MRN
- Entreprise Peinture et Nuances

www.montsaintaignan.fr
Hôtel de ville
59 rue Louis-Pasteur
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan
Tél. 02 35 14 30 00
Fax 02 35 14 30 90
mairie@montsaintaignan.fr